



BULLETIN D'INFORMATION DES ADHERENTS

Périodicité hebdomadaire - Prix du numéro : 0,30 €

N° 2003/13bis – 25 mars 2003



| | |
|---------------------------------------------------------------|---|
| ⇒ Appel commun des organisations de la Fonction publique | 1 |
| ⇒ Appel du SNCD relatif à la journée d'action du 3 avril 2003 | 2 |

APPEL COMMUN DES ORGANISATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE.
(CGT – FO – UNSA – FSU – CFTC – CGC)

POUR NOS RETRAITES, et nos revendications, TOUS DANS L'ACTION LE 3 AVRIL, grèves, manifestations...

Les organisations syndicales de la Fonction publique constatent que les rencontres bilatérales avec le Ministre de la Fonction publique n'ont permis de lever aucune des craintes exprimées dans leur communiqué du 10 mars ; elles les ont même renforcées.

Le Ministre de la Fonction publique, en recevant les syndicats lors de rencontres bilatérales, a confirmé la volonté de faire reculer de manière considérable les droits en matière de retraite, visant en fait une baisse très importante du taux de remplacement et du niveau des pensions.

Le gouvernement cible notamment la durée des cotisations, la mise en place d'une décote (pour annuités manquantes). **Il remet en cause le salaire de référence (les 6 derniers mois), l'indexation des retraites (sur la situation des actifs), les avantages familiaux, la règle des 15 ans (effets sur le minimum de pension...), le classement en service actif.**

Il y ajoute encore la **création d'une caisse pour les agents de l'État, l'augmentation des cotisations, la création d'un régime complémentaire...**

Dans le même temps, le Ministre s'est opposé à toute ouverture immédiate de négociations salariales, renvoyant l'éventualité de celles-ci... en septembre, et ce alors que le pouvoir d'achat des personnels s'est fortement détérioré.

Il en a rajouté ces derniers jours, en annonçant un inacceptable troc entre salaires et emplois, confirmant ainsi de nouvelles et importantes réductions de l'emploi public.

Avec de telles orientations, c'est le service public, déjà affaibli, qui serait appelé à reculer en termes de champs d'intervention, de proximité, de capacité à assurer l'égalité de droits sur tout le territoire, de cohérence, comme en terme d'efficacité.

Dans la continuité de leur déclaration du 10 mars 2003, les organisations syndicales de la Fonction publique s'inscrivent dans la journée d'action interprofessionnelle du 3 avril.

Pour obtenir l'ouverture de négociations et peser sur les choix du gouvernement, elles appellent l'ensemble des personnels :

à cesser le travail et à manifester massivement le 3 avril.



TOUS EN GREVE LE 3 AVRIL



Agents de catégorie A, nos retraites sont menacées :

- Taux de remplacement (Montant de la pension de retraite / Dernier traitement d'activité) considérablement réduit dans un système où le montant des retraites sera inversement proportionnel au montant du dernier revenu d'activité.
- Absence de prise en compte des primes.
- Suppression de l'indice des 6 derniers mois pour le calcul de notre retraite.

Alors douaniers de tous âges, si nous ne voulons pas que l'on nous impose sans négociations et sans compensations des réductions drastiques de nos droits, participons massivement à la grève du 3 avril prochain ainsi qu'aux diverses manifestations qui seront organisées par la CGC Fonction Publique.

Réagissons dès le 3 avril. Après il sera trop tard

L'avenir de nos retraites dépend de nous.

La liste des lieux de manifestation et des points de rencontre CGC/Fonctions Publiques sera communiquée dès que possible aux délégués régionaux .

SNCD

le 24 mars 2003

SNCD- INFO : Editeur : Syndicat National des Cadres des Douanes et Droits Indirects - 70, boulevard de Reuilly - 75012 PARIS
Tél : 01.43.07.96.97 ou 06.86.43.26.37 ou 06.80.54.05.58 ou 06.72.93.28.12 - Fax : 01.43.07.23.00
Mél. : sncd.siege@wanadoo.fr ou sncd.siege@douane.finances.gouv.fr - Site : <http://sncd.free.fr>
Directeur de la Publication : Alain LEBLANC. - Commission Paritaire n° 4274 D 73 S - Dépôt légal : I.S.S.N. 1272-5749 -
Tirage 2.000 exemplaires Imprimeur : Imprimerie GERBERT - 31 Chemin du Berthou - 15000 AURILLAC.